



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 mai 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune d'Angerville-la-Campagne se sont réunis à 19H30 en salle du Conseil de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30/04/2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Dossang Guy, Méliand Gérard, Mouny Céline, Olivier Christophe, Chevalier Mélanie, Coffi Gatien, Bagot Laurence, Gronowski Thierry, Leclercq Nathalie, Mari Pascal, Daniere Eléonore, Bonou Daniel, Tredez Guillaume.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Jacquemin Magaly a donné pouvoir à Mari Pascal

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Cassar Claudine

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Guillaume TREDEZ est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte rendu du 7 avril 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

- Tarifs cantine et étude surveillée septembre 2021
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le prix du repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2021 en passant de 3.20€ à 3.30€
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

	Total Année	Tarif Mensuel
Forfait 4 jours	465€	46.50€
Forfait 3 jours	350€	35€
Forfait 2 jours	235€	23.50€
Forfait 1 jour	120€	12€

Le prix du repas occasionnel est fixé à 3.65€ (en carnet de 10 repas)

Le panier repas reste à 1€

Etude surveillée à 3.50€

➤ Fonds de concours – Adoucisseur école

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'obligation de réparer l'adoucisseur d'eau de l'école. A cet effet, il convient de solliciter l'inscription de ces travaux sur un programme d'investissement subventionnée sur l'année 2021 au titre d'un Fonds de Concours d'Évreux Porte de Normandie. Le montant de ces travaux est estimé à 1183.12HT soit 1419.74€ TTC.

✓ Le plan de financement serait le suivant :

Fond de concours 591.56€

Autofinancement 591.56€

TVA 236.62€

TOTAL 1419.74€

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

➤ Avis sur le rapport de la CLECT

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Le conseil municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées et le tableau des attributions de compensation 2021. Cette régularisation n'impacte pas notre commune.

➤ Entretien du Terrain de foot

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les projets d'amélioration dans l'entretien du terrain de foot de la commune. Dans ce sens, il a reçu un spécialiste qui a procédé à des prélèvements de sol pour analyse afin de voir quels sont les actions et les traitements les plus adéquats.

La refaction des zones de but est déjà prévue dans les travaux à venir.

➤ Tirage au sort des jurés d'assise

Le Conseil Municipal, a procédé au tirage au sort à l'issue duquel les personnes suivantes sont désignées comme susceptibles de siéger au jury d'assise :

- N°1 Mme Jocelyne LEPAPE
- N°2 Mme Valérie CHALLES
- N°3 Mr Christophe FLUNEAU
- N°4 Mme Marie RINUY

➤ Organisation des élections

Mr le Maire expose au Conseil Municipal l'organisation des élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Le conseil émet un avis favorable. Un tableau des permanences a été constitué.

Divers

➤ Vidéo protection : Après les avis favorables de la Gendarmerie et de la Préfecture, notre dossier sera étudié lors de la prochaine commission départementale.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21H30**.

Date du prochain conseil : 02/06/2021 à 19H30